



Bulletin de liaison - 2007 - n°15

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE MORGAT

Siège social : Port de Morgat - 29160 CROZON - Tél. 02.98.26.29.03

Email : apmorgat@presquile-crozon.com

Association loi 1901

Rédaction - Publicité - Annonces : port de Morgat



Editorial



Chers amis,

Ayant été élu président de notre association il y a maintenant six mois, je me réjouis de constater que celle-ci est en pleine expansion et que vous venez de plus en plus nombreux nous rendre visite lors de nos permanences (dernier samedi de chaque mois) et en juillet/août de 11 heures à midi (sauf dimanche et jours fériés).

Nous traversons actuellement une période de gros temps avec l'installation du parc marin de l'Iroise, aussi nous devons nous serrer les coudes afin que nous puissions toujours naviguer et pêcher avec beaucoup de plaisir, mais en tenant compte comme nous le fait observer une grande prudence, que la mer mérite que nous en prenions le plus grand soin. Je sais que nous sommes tous des navigateurs sérieux et conscients des problèmes de la mer et c'est pourquoi je vous souhaite une très bonne saison en pratiquant notre sport favori ; la navigation.

Bon vent à tous, votre président

Jean-Claude Bournérias.

Le Mot du Trésorier

Le résultat de l'exercice 2006 présente un solde positif de 1032,16 €, soit une augmentation de 19,54 % par rapport à 2005. Les cotisations progressent de 258 € essentiellement en raison de l'augmentation de 5 € de la cotisation annuelle. Les recettes de publicité sur le bulletin de liaison régressent de 137 €, le coût d'impression a toutefois été réduit de 480 € suite à la réduction du nombre de pages. Il paraît difficile d'aller au delà sans mettre en péril la qualité de cette parution, vitrine très appréciée de notre association.

Nous renforçons notre trésorerie ce qui augmentera nos possibilités d'intervention et d'animation.

Nous tenons à remercier nos annonceurs sans lesquels notre bulletin ne pourrait pas être édité et incitons nos adhérents à leur réserver leurs achats.

Le Trésorier G. Lefrançois

NOTEZ BIEN DANS VOS AGENDAS :

- samedi 07 juillet
Sortie pique-nique à Douarnenez
- samedi 21 juillet matin
Démonstration matériel de sécurité
en commun avec l'APPCM
- samedi 21 juillet soir
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- samedi 04 août
Puces marines en commun
avec l'APPCM
- samedi 11 août
Sortie pique nique à Camaret



SHOPI

Tout un état d'esprit

Suivez vos envies,
suivez nos couleurs.

Venez redécouvrir votre supermarché du centre-ville

Horaires d'ouvertures en été

du lundi au samedi

8h30 à 19h30

dimanche

9h00 à 12h30

Pour les livraisons :

domicile, lieux de vacances, bateaux, etc.

• Tél. 02.98.27.06.08 • Fax 02.98.26.10.65

Mail : shopi.crozon@wanadoo.fr

7, rue Alsace Lorraine - CROZON

REVISION RADEAUX DE SURVIE TOUTES MARQUES
ELECTRONIQUE
PECHE-PLAISANCE-VETEMENTS-DECO MARINE



La boutique de la Coopérative Maritime
MORGAT - Quai Kador - 02.98.27.29.04 (1^{er} avril)
CAMARET-SUR-MER - 02.98.27.91.03

Journée du 5 août 2006



Démonstration sécurité



Assemblée Générale



Joël MENEZ
Agent Général d'Assurances

TOUTES ASSURANCES

SPECIALISTE CONTRATS

NAVIGATIONPLAISANCE

3, impasse Vauban - Rocade Nord
29160 CROZON
Tél. : 02 98 27 15 15 Fax : 02 98 26 14 95
E-mail : jmenez@agence.generalif.fr



MECAMAR

mécanique marine

BAUDOIN - YANMAR - NANNI DIESEL - BUKH - TOHATSU
SABB DIESEL - VETUS

Le Sillon - CAMARET - 02 98 27 95 29
Rue A. Colas - BREST - 02 98 43 14 22

Christian QUEFFELEC

PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENT

Route de Ranvedan
29160 CROZON
Tél. 02.98.27.04.31



Tél. 02.98.27.61.90 - Fax 02.98.27.65.89



Table & Cadeaux Maroquinerie Bagages

Brigitte Fabien

Place de l'église
CROZON
02 98 27 15 73



La nature est notre métier.

- Jardinage
- Motoculture
- Aliment pour vos animaux
- Vêtements

ouvert du lundi au samedi

CROZON - Tél. 02.98.27.10.49



- Le meilleur choix d'accastillage pour votre bateau
- Boutique Vêtement Marina Shop

A. LE COUTEUR

- CAMARET - Quai Téphany - Tél. 02.98.27.95.90
du 15 juin au 15 septembre
- BREST - Rue A. Colas - Moulin-Blanc - Tél. 02.98.02.49.02



DE LA PRESQU'ILE
5 AGENCES A VOTRE SERVICE
CHANGE, DISTRIBUTEUR
PLACEMENTS - PRETS

Renseignez-vous... 0 810 819 230

Les Sardineries de Morgat

Il est difficile aujourd'hui d'imaginer qu'à la fin du XIX^e siècle, la Baie de Douarnenez était sillonnée de quelques 2000 embarcations pendant toute la saison de pêche à la sardine et que, pour sa part, Morgat en possédait environ 450.

Cette histoire entre la Baie et la sardine n'était pas nouvelle car au XVIII^e siècle, il existait déjà une importante flottille. A l'époque romaine déjà, Rome était particulièrement friande du garum que l'on y fabriquait avec la sardine et le maquereau. Le garum était un condiment analogue au nioc mam dont raffolaient les romains et qu'ils payaient très cher bien qu'il s'agisse alors d'un procédé artisanal, pour l'époque on peut déjà parler d'industrie car cette activité était répandue tout autour de la Baie.

Avec l'effondrement de l'Empire cette activité cessa mais on continua de saler la sardine en baril pour l'approvisionnement des navires de guerre ou de commerce et autres usages qui exigeaient une conservation de produits alimentaires. La salaison de la morue ne vint que plus tard. Lorsque, juste avant la Révolution, l'apothicaire Nicolas Appert mit au point le procédé qui porte son nom dans le monde entier et que nous appelons communément « conserve », il fut tout naturellement utilisé pour la sardine qui appartenait aux traditions alimentaires populaires. Toutefois, craignant pour sa tête, Appert était parti « aux Amériques » et c'est, en quelque sorte, par celles-ci que l'exploitation du procédé se répandit. Appert mourut à Massy-Palaiseau en 1841 et dès les années 1850 les premières conserveries de sardines firent leur apparition à Douarnenez puis sur l'ensemble de la côte sud de la Bretagne, riche de ce poisson.

La conjugaison de cette manne naturelle dans la Baie et de l'appertisation fit la fortune de la région durant environ un siècle et attira nombre d'industriels qui n'étaient pas tous originaires du pays.

Vers 1880, un industriel Nantais, Mr Vacher fit construire dans un champ au-dessus du quai de Morgat, à l'emplacement de l'actuelle Résidence d'Ys, la première sardinerie locale de taille industrielle fonctionnant avec une chaudière à vapeur. Il dut rapidement s'en séparer et vendit à un conservateur de Tréboul, M. Poriel, qui la développa et l'exploita jusqu'en 1939. Elle fut détruite par les bombardements anglais..

L'usine de l'époque fonctionnait en autarcie, un puits et une citerne alimentaient en eau et en vapeur une chaudière au charbon à laquelle fut adjointe, dès que l'usage en fut possible, une turbine électrique à la fois pour l'éclairage et le matériel qui commençait à évoluer. Il y eut donc l'eau courante chaude et froide et l'électricité dans l'ensemble des bâtiments avant la Guerre de 14 ce qui était exceptionnel. L'électrification du réseau local ne commença que dans les années 20 et l'adduction d'eau date des années 50. Or, dans les conserveries de sardines, l'éclairage était important car on traitait le poisson dès son arrivée qui était souvent tardive. Les bateaux sardiniers fonctionnaient à la voile, manoeuvraient à la rame et, pour aller et venir entre le port et le Raz de Sein ou les Tas de Pois, limites habituelles de la pêche, il fallait des heures. Les bateaux quittaient le port avant le jour pour être sur les lieux de pêche dès l'aube et revenir en fin de journée, débarquer le poisson, laver le pont, échanger les filets déchirés et dormir quelques heures avant de recommencer.

Les équipages ne quittaient guère le bord si ce n'est le dimanche durant toute la campagne de pêche qui durait environ de Juillet à Octobre. Cela signifie que les femmes d'usine travaillaient souvent jusqu'à une heure avancée de la nuit et qu'il leur fallait donc de la lumière et les lampes à pétrole ou autres combustibles risquaient toujours de contaminer le goût du poisson ; on comprend l'importance de l'éclairage électrique. Comme nombre de ces femmes, souvent très jeunes, venaient de St Herriot, du Cap et des villages environnants, elles avaient un dortoir, assez rudimentaire mais qui leur permettait de dormir sur place.

Toutefois, comme la sardine ne durait qu'une partie de l'année et que l'appertisation se généralisait, l'amortissement dès unités de fabrication s'étendit non seulement au thon et au maquereaux mais encore aux légumes. A Morgat on traita d'abord le petit pois, puis comme à Douarnenez, un peu de thon et de maquereau. Faute de moyen de réfrigération, il fallait attendre que le thon passe près de la mer d'Iroise vers Septembre/Octobre pour le pêcher et revenir avant qu'il n'ait perdu sa fraîcheur. On le vidait et le suspendait au vent par la queue. Cette déshydratation superficielle suffisait à le conserver pendant un maximum de 8 jours et lui donnait un bel aspect, lisse et brillant mais parfois trompeur car, un coup de brunie ou d'orage, et si la peau restait belle, la chair était inutilisable. C'était le rôle des contremaîtresses, acheteuses ou commises, de repérer à l'oeil les poissons ainsi avariés. 8 jours entre la pêche et le retour ne permettaient pas d'aller bien loin car il s'agissait toujours de navigation à voile. A Morgat le dernier navire ayant navigué d'abord à la voile puis avec un moteur adjoint et une petite glacière, datait du juste après guerre de 14, il s'appelait le Chloé et finit sa carrière vers 1950.

Quant au maquereau et pour les mêmes raisons, on ne pouvait guère aller le chercher bien loin. Il se pêchait près des côtes entre Mars et Juin. Cette diversification permettait aux usines de travailler plus longtemps dans l'année mais comme, surtout pendant l'été, plusieurs activités différentes se superposaient et que,, par ailleurs, le problème du transport des matières premières resta suspendu jusqu'à l'arrivée des gros véhicules à moteur, ce sont les unités de fabrication qui se déplaçaient sur les lieux de production en se spécialisant.

A Morgat, M. Poriel réserva son usine la plus importante aux petits pois et au thon, puis à la coquille St Jacques de la Rade de Brest, et transféra la sardinerie dans une nouvelle unité de fabrication qu'il fit construire, vers 1910, au centre du village. De plain pied avec la cale où, à l'époque, on construisait ou radoubait les barques de pêche, la manutention était de beaucoup facilitée. Plus petite mais équipée des systèmes les plus modernes, elle servait aussi de laboratoire de recherches à la fois techniques et culinaires dans lesquelles sa fille s'était spécialisée ; réalisant par exemple une fabrication particulière pour les Etats-Unis, de boîtes de sardines sous couvercles de verre. Celle-ci étant morte en 1918,

cette fabrication cessa et la sardinerie ne fut bientôt plus utilisée que comme entrepôt des stocks de conserves qui, pour ce qui concerne la sardine, étaient gardés 3 ans avant d'être commercialisés, par souci de qualité gustative d'abord mais aussi de contrôle des boîtes qui étaient alors soudées..

L'ensemble de cette unité, clos de murs et de bâtiments, est aujourd'hui le restaurant de Toul Boss où l'on voyait encore, jusqu'à sa réfection dans les années 80, les établis de soudeurs ayant précédé les machines à roues des premières sertisseuses manuelles.

Après la seconde guerre tout était à refaire parce que tout évolua très vite, aussi bien les techniques de pêche ou de fabrication, que les navires, que les coûts. L'effort porta donc sur les productions les plus rentables et la sardine, comparée à d'autres régions de production, n'en faisait pas partie en regard des investissements. Elle avait d'ailleurs partiellement déserté la Baie pour fréquenter surtout la côte sud entre Les Sables-d'Olonne et Audierno où elle continua d'être rentable. A Morgat on évolua vers le thon avec une production de sardine de plus en plus réduite jusqu'à s'éteindre vers les années 55. Jusqu'au début des années cinquante il resta une sardinerie à Camaret appartenant aux industries Bézier de Douarnenez. Il n'y en avait plus à Morgat car l'usage des camions permettait désormais de transporter la matière première dans les meilleurs délais vers les usines établies plus au sud à commencer par Douarnenez. En revanche deux petites unités de fabrication s'installèrent à Crozon qui traitaient de petites quantités de sardine, de thon, de maquereau, de St Jacques et de crabe, principalement pour le compte de marques plus importantes. L'une, mise en place vers le milieu des années cinquante non loin de l'Ecole Ste Anne, ne dura que peu de temps. L'autre, antérieure, appartenant à M. et Mme Péron et établie entre l'actuelle bibliothèque et la Maison des Loisirs, ferma approximativement vers les années 70.

Jehane GLEIZE Morgat

Carpaccio de Saint Jacques au citron vert et gingembre confit

Le marché pour 4 Personnes:

- 12 Pièces de Coquilles Saint Jacques
- 2 Pièces de citrons verts
- Sel et poivre du Moulin
- 4 Têtes d' Endives
- Gingembre Moulu
- Gingembre confit
- Q.S. Huile d' Olives (1/2 Cuillère à soupe)

Une recette très facile et rapidement réalisée pour des invités de dernière heure. Une seule contrainte, les Coquilles demandent une parfaite fraîcheur et ne supportent ni congélation, ni négligence de conservation ou de préparation.

Déposez sur une assiette, une pincée de sel et 1/2 tour de moulin à poivre, le jus d'un 1/2 citron vert, une pincée de gingembre moulu, 1/2 Cuillère d'huile d'olives. Mélangez le tout.

Emincez en très fines lamelles les noix de Coquilles saint Jacques et disposez immédiatement en forme de rosace sur la sauce préparée.

Laissez macérer 5 Minutes.

Au moment de servir, disposez au centre de la rosace, une petite salade de pointes d'endives et le gingembre confit.

Décorez à votre guise et servez aussitôt. Bon appétit.

Recette amicalement communiquée par l'Hostellerie de la Mer (Le Fret) Et son chef Dylan Pochat



David BROUSTAL
Agent Général

*Assurances, Placements,
Retraite, Financement
Santé, Prévoyance, Plaisance*

30, rue Alsace-Lorraine - BP 6
29160 CROZON
Tél. 02.98.26.18.25 - Fax 02.98.26.25.31

MORGAT PLAISANCE

- SARL WAR ZAO -
DISCOUNT PLAISANCE



- Hivernage, accastillage, moteurs, bateaux neufs et occasions -

M. ABRAHAM
gérant

Agent YAMAHA



88, bd de la France Libre - 29160 Crozon Morgat
Tél. 02 98 27 02 19 - Fax : 02 98 27 00 07
e-mail : franck.abraham@freesbee.fr

Le Parc Marin de l'Iroise

(par Jean-Pierre Robillard)

L'enquête publique qui, du 20 novembre au 22 décembre 2006, a traité du projet du « parc national marin d'Iroise », a abouti à un avis généralement favorable et le rapport des commissaires enquêteurs remis au préfet du Finistère et au préfet maritime de l'Atlantique va donc dans ce sens.

Il n'a pas été facile dans les réunions organisées au préalable par les diverses associations et comités de comprendre, au-delà des volontés de défense d'intérêts particuliers, le pourquoi de la nécessité de la création de ce parc marin et quelles conditions particulières demandaient maintenant cette création.

En réalité, les discussions entre adhérents et opposants à cette idée duraient depuis 1989, les uns dénonçant la dégradation accélérée du milieu naturel, les autres s'inquiétant d'une possible mise en place de contraintes supplémentaires à leur activité dans l'Iroise, milieu maritime ouvert par définition.

Mais tous pouvaient s'accorder sur la prise en compte de trois axes à explorer davantage:

- connaissance du milieu naturel,
- protection de l'espace marin classé,
- développement durable des activités dépendant de la mer.

La loi du 14 avril 2006 a créé l'agence des aires marines mise en place à Brest en ce mois de mars 2007 et a confié la gestion du parc à un conseil de 44 membres (...n'est-ce pas un peu trop ?) composé de représentants de l'Etat -minoritaires-, des usagers de la mer, des collectivités riveraines, de scientifiques et de chercheurs.

Un document d'orientation très important indique les buts que devront poursuivre le parc et son conseil :

- soutien des activités maritimes sur les îles,
- approfondissement et diffusion de la connaissance des écosystèmes marins,
- maintien des populations d'espèces protégées et de leurs habitats,
- exploitation durable des ressources halieutiques,
- soutien à la pêche côtière professionnelle,
- exploitation durable des champs d'algues,
- maîtrise des activités d'extraction des matériaux,
- réduction des pollutions d'origine terrestre et maritime,
- conservation et valorisation des patrimoines architectural maritime et archéologique.

Le lecteur notera que le mot « plaisancier » n'a pas été cité dans cette déclinaison. Or cette population d'usagers est très importante, et son impact n'est pas nul sur l'environnement. Elle devra donc suivre avec soin les développements de ce qui, espérons-le consolidera l'avenir de notre région.

VOILERIES - GRÉEMENTS



2 Établissements
1, rue Alain Colas
29200 BREST
02 98 80 28 32

Quai Téphany
29570 CAMARET
02 98 27 80 31



Sécurité en mer

(par Jean-Pierre Robillard)

Comme vous le savez sans doute tous, la sécurité doit être notre maître mot. Et, vieux loups de mer que nous sommes, nous y pensons toutes les fois que nous nous approchons des pontons et que nous apercevons enfin la fine silhouette de notre embarcation.

Ce qui a peut-être changé un peu si nous avons bien écouté les divers briefings sur ce sujet depuis deux ans, c'est l'esprit avec lequel nous devons aborder le sujet sécurité.

Nous sommes toujours assujettis à un matériel réglementaire, mais nous devons surtout davantage prendre en compte l'usage que nous faisons de notre bateau et concevoir nous-même, en fonction de notre programme, notre besoin à partir de la liste obligatoire.

Cela oblige donc à une remise en question personnelle, du genre est-ce suffisant quand mes petits enfants sont à bord, et qu'au lieu d'aller à l'Île Vierge, je vais à Ouessant.

Enfin, ai-je confiance totale en mon portable ... qui est tout de même plus facile d'emploi que ma VHF, oui, mais au Cap, il n'y a pas de réception !



GARAGE BROENNEC RENAULT

Carrosserie - Peinture auto - Mécanique
Pose accessoires - Pare-brise toutes marques

Rocade Nord - 29160 CROZON
Tél. 02.98.27.03.11

restaurant - crêperie - moulerie - glacier

Toul BOSS

1 Place d'Ys
29160 CROZON - MORGAT
Tél. 02 98 27 17 95

toulboss.com

Les Jardins de Pontol

Production et Transformation de Fruits Rouges

Sirops, coulis, confiture, sorbets, vinaigres,
pâtes de fruits, miel, fruits au sirop, fruits au vin,
fruits à l'alcool, apéritifs, liqueurs.

EARL J.J KERVELLA
Pontol 29460 HANVEC

Portable : 06 62 65 01 95



RAULT et Fils

Nouvelle espace de vente
Place de l'Eglise - CROZON
Tél. 02.98.27.09.88

Forfait solaire à la vue à partir de 60 €

★ Prat Pneus

PNEUS
VIDANGE - GÉOMÉTRIE
FREINS - AMORTISSEURS
BATTERIES - ÉCHAPPEMENT



★ Route de Chateaulin - Crozon
Fax 02 98 26 24 95
Tél. 02 98 27 12 51

★ RÉSEAU EUROPÉEN DES PNEUMATICIENS CONSEIL

RESTAURANT - PIZZÉRIA Spécialité de Pierrade



Della Spiaggia

50 boulevard de la Plage - 29160 Morgat
02 98 27 27 49

Restaurant Grill

Del Mare



Sur le port de
29 570 Camaret sur Mer
Tél : 02 98 27 97 22

CAFÉ LE BRETAGNE
BAR-JEUX-RESTAURATION RAPIDE-RESULTATS SPORTIFS

PETITS DÉJEUNERS
POINT INTERNET
POINT PHONE
MINTEL

PLACE DE L'ÉGLISE - Tél. 02 98 27 13 69 Fax. 02 98 27 08 24

LE FOURNÎLE
ZAC du bourg
29160 Crozon
06.32.51.51.39
Boulangerie artisanale

Pains cuit au four à bois
Utilisation exclusive de farine
issue de l'agriculture biologique

La Flambée

**Crêperie - Pizzeria
Moules Frites**

Tél. 02.98.27.12.24
22, 24 quai Kador - Morgat



Le Kerguelen

Bar - Pub

MORGAT - Sur le port

Vue panoramique sur plage et port

QUATRE UNIVERS
au service de vos loisirs en Presqu'île

la PÊCHE le VELO la GLISSE la PLONGÉE

MITCHELL - PENN - SHIMANO - RAGOT, etc.
FILETS TRAMAIL - VENTE DE GRAVETTES

PALMES - MASQUE - TUBA - CHAUSSONS
FUSIL - COMBINAISON

POINT BLEU

Port de Plaisance, Morgat
Bd Pierre Mendès France
CROZON - 02.98.27.09.04

OUVERT LE DIMANCHE MATIN de 10h à 12h

Optic2000

**2^{ème} paire gratuite
pour tous**

Tifenn Petiot
Opticienne Diplômée

**Tiers payant
Mutuelles**

**14, rue d'Alsace Lorraine
29160 CROZON**

Tél. : 02 98 17 00 84

Fax : 02 98 17 01 23

Centre Nautique de Crozon Morgat

CNCM EN CHIFFRES

1959 Naissance du Yacht Club de Crozon Morgat

1978 Transformation en Centre Nautique de Crozon Morgat avec accueil des scolaires et fonctionnement permanent.

1982 Accueil des premières classes de mer à Postofort

2005 rénovation complète du centre d'hébergement de Postofort

20 salariés permanents correspondant à 13 équivalent temps plein renforcés par 35 saisonniers en été

223 embarcations différentes

39 200 séances nautiques par an pour 9149 personnes accueillies

9 565 nuitées sur Postofort pour 1648 enfants

8 263 séances de voile scolaire par an

Le CNCM est ouvert toute l'année et propose de nombreuses activités sur deux sites POSTOFORT et MORGAT.

Centre d'hébergement de 70 lits avec une cuisine sur place pour assurer une restauration de qualité, POSTOFORT accueille toute l'année des classes de mer mais également différents groupes. L'été il se transforme en centre de vacances et propose aux enfants de 8 à 17 ans des séjours autour de diverses activités nautiques que les jeunes peuvent organiser à la carte.

La base nautique située sur le port de Morgat propose bien sur des activités de voile (optimist, catamaran, dériveur, planche à voile, voilier collectif, kite) mais également de kayak et de surf. Depuis 2006 une balade nautique en kayak ouverte à tous initiés ou non permet de découvrir les principaux sites de la baie de Morgat et ses fameuses grottes marines. Fonctionnant toute l'année elle permet aux presque-iliens de pratiquer des activités nautiques en loisirs les mercredis et samedis mais également avec l'école ou les collègues. Les vacances scolaires sont l'occasion de se perfectionner au cours de stages de 5 demi journées. Une base de location de matériel nautique est également proposée d'avril à octobre avec différents matériels y compris des bateaux à moteur. Enfin, des formations au permis mer sont également proposées sous forme de stage de 4 ours à chaque vacances scolaires.

Tel 02 98 160000 [cncm \(acncm.fr\)](http://cncm.acncm.fr)



IMPRIMERIE SERVICES EDIGRAPHIC

DÉCOUPE DE LETTRES ADHÉSIVES POUR BATEAUX
7, rue Charles Lévenes - CROZON - tél. 02.98.26.17.17

Presqu'île
Contrôle
contrôle
technique
automobile

BANC 4x4
tous modèles
Argol



Argol Tél. : 02 98 27 34 87
Crozon Tél. : 02 98 27 29 90



Grand choix de whiskies
Coreff à la pression (bière bretonne)
Minitel - Téléphone 02.98.27.04.02
Fax 02.98.26.29.71 Expédition - Réception
INTERNET Le-Relais-Des-Pêcheurs@wanadoo.Fr

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

16, rue Charles Lévenes
CROZON
Tél. 02 98 27 06 25
Bureaux à Camaret

BERRA MS
MARINE SERVICE

Confection :

Amarres - Haubans
Bâches - Tauds ...

Fourniture :

Chaines - Accastillage
Cordages - Grèements ...

46, rue Amiral Troude
Port de Commerce
29200 BREST

Tél 02 98 44 44 91
Fax 02 98 44 55 51

Pizzeria - restaurant



24 route de Camaret

02 98 270 270

CROZON

*N'hésitez pas à venir nous rendre visite
à nos permanences au local
près de la Capitainerie de Morgat, face à la grue.*

Le dernier de chaque mois hors saison.

Tous les jours de la semaine en juillet et août (sauf dimanche et jours fériés).
De 11 heures à midi.

VAUBAN, l'homme de l'année

Face à la flotte anglo-hollandaise, le lieutenant général peut mesurer l'extraordinaire efficacité de sa tour et de ses tranchées. A l'abri des canons ennemis, l'artillerie va déployer toute sa puissance de feu. Dans la baie de Camaret, Vauban prouve que la meilleure défense n'est pas forcément l'attaque !

par Guy Malbosc



Dans la ligne de mire

La flotte ennemie projette de neutraliser la Tour dorée, édifée dans la baie de Camaret. De leur côté, les artilleurs français, bien protégés derrière des gabions, alimentent leurs canons. Les conditions de tir sont optimales.

L'auteur

Président de l'association "Vauban-La Tour dorée", Guy Malbosc est l'auteur de *La Bataille de l'Atlantique* (Economica, 1995) et *Les Années langouste* (Keltia Graphic, 1998).

Commissaire général des fortifications de Louis XIV, Vauban inspecte les côtes nord de la Bretagne au printemps 1694. Le 6 mai, il est à Saint-Malo lorsqu'il reçoit une lettre du roi datée du 1er mai. Une fois de plus, le royaume est en guerre, et cette fois contre tous ses voisins. Il s'agit de la guerre de la ligue d'Augsbourg qui sévit depuis 1688. Par un extraordinaire hasard de l'Histoire, les deux plus importantes puissances maritimes d'Europe, la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies, sont dirigées par le même homme, Guillaume d'Orange. Depuis des années, le « prince d'Orange », comme le désigne Louis XIV, fait dresser des plans pour réduire Brest en cendres et paralyser ainsi l'action de la Royale dans les eaux du ponant. L'espionnage donne pour certaine une attaque anglo-hollandaise d'envergure. Le roi prend alors une décision exceptionnelle en confiant à Vauban le commandement de la place de Brest. Monsieur de Vauban est, certes, lieutenant général, mais en tant « qu'ingénieur », il n'est pas censé exercer un commandement direct. Louis XIV, passant outre les traditions militaires, termine sa lettre par ces lignes : « [...] L'importance de Brest fait que je ne veux pas me reprocher de n'avoir pas contribué de tout ce qui peut dépendre de moi pour essayer d'empêcher les ennemis de réussir dans cette entreprise. [...] L'emploi que je vous donne est un des plus considérables par rapport au bien de mon service et de mon royaume ; c'est pourquoi je ne doute point que vous ne voyiez avec plaisir que je vous y destine et ne m'y donniez des marques de votre zèle et de votre capacité, comme vous avez fait en toute rencontre. » Une nouvelle lettre du roi, datée du 10 mai, lui annonce la concentration de la flotte ennemie. Vauban écourte son inspection et part pour Brest, où il arrive le 23 mai.



navi ouest

**RÉSEAU
ACCASTILLAGE
DIFFUSION**

Rue Alain Colas
29200 BREST
Fax 02 98 33 88 99



La plus grande exposition de la Région

Tél. 02 98 33 12 12

Email : contact@naviouest.fr - Site WEB : <http://www.naviouest.fr>

Weldom

**BRICOLAGE - JARDIN
DECORATION - MATERIAUX
PETIT ACCASTILLAGE
VISSERIE
BOULONNERIE INOX**

Ets. FABIEN

Rocade Nord
Route de Camaret
CROZON
Tél. 02.98.27.19.79
Fax 02.98.27.20.06
Horaires d'ouverture :
tous les jours
du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h

GITEM

- **ELECTROMENAGER**
- **TV**
- **HI-FI**
- **VIDEO**

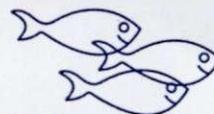
Boulangerie - Pâtisserie L'E. MOUËL

Chez Gwénaëlle & Michel
10 Quai Kador - 29160 MORGAT
☎ 02 98 27 19 57

& son dépôt

LA FLÛTE ENCHANTÉE
56 rue Alsace Lorraine
29160 CROZON
☎ 02 98 17 01 48

Saveurs et Marée



*Poissons - Fruits de mer - Homards - Crustacés
Carpaccios - Tartares - Viandes - Pâtes*

52 bd de la Plage 29160 Port de Morgat
02 98 26 23 18

Location

Bateaux

Moteur

90 Bd de la France Libre 29160 CROZON-MORGAT
tel./fax 02 98 17 00 18 • portable 06 14 96 74 86

Morgat

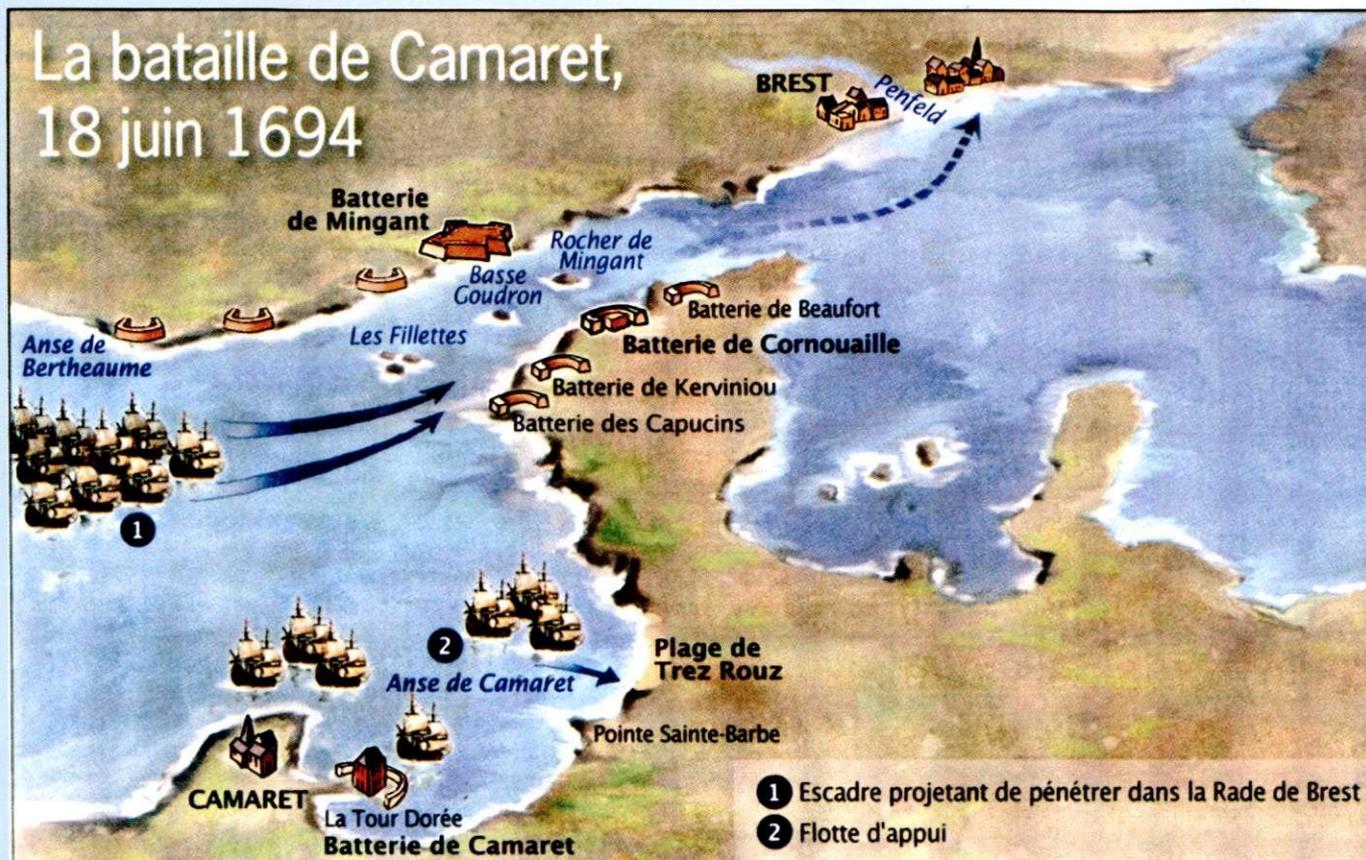
Bateaux

Services

90 Bd de la France Libre 29160 CROZON-MORGAT
tel./fax 02 98 17 00 18 • portable 06 14 96 74 86

morgatbateaux@wanadoo.fr

La bataille de Camaret, 18 juin 1694

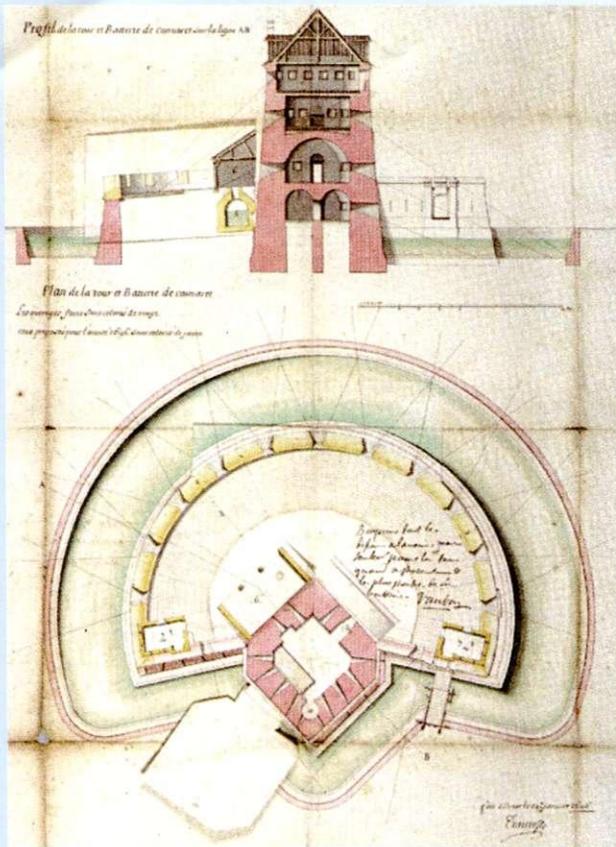


L'accès du goulet donnant accès à la rade de Brest est difficile. Une suite de bancs rocheux se termine par le récif de Mingant, à l'endroit le plus étroit. La flotte ennemie ne dispose plus, de chaque côté, que d'un étroit couloir de 300 à 400 mètres de large, à portée idéale des canons des défenseurs. Vauban ferme le goulet par deux puissantes batteries. Du côté nord, le fort Mingant. Sur la côte sud, les batteries de Beaufort et de Cornouaille verrouillent le passage. L'ennemi doit donc se résoudre à débarquer pour prendre à revers les défenses de l'un des côtés du goulet et faciliter le passage de sa flotte. Sur la côte sud, Camaret offre les meilleures possibilités de « descente ». L'ennemi n'est qu'à cinq kilomètres des batteries de Beaufort et de Cornouaille. Depuis 1689, Vauban fait construire à l'extrémité du sillon fermant le port de Camaret une batterie protégée par la Tour dorée qui interdit toute approche et oblige la flotte ennemie à longer la côte pour accéder à la plage de Trez Rouz. Au total, la côte nord est battue par 172 canons et 7 mortiers, la côte sud par 93 ! canons et 10 mortiers. Ces dispositions jugées insuffisantes, Vauban les fait compléter par 197 autres pièces et 19 mortiers.

Le "prince d'Orange" ambitionne de réduire le port en cendres

S'il apprécie l'honneur qui lui est fait, une étape de plus vers ce bâton de maréchal qui se fait attendre, le grand ingénieur comprend qu'en lui demandant de défendre les côtes de Saint-Brieuc à Concarneau avec des moyens réduits, le roi ne lui fait aucun cadeau. En effet, Vauban n'a pas les mains libres. Il est placé sous la double subordination du duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, et du maréchal de Choiseul, commandant l'armée des côtes de Bretagne et Normandie. Vauban a beau se plaindre au ministre de la Guerre, qu'il est contraire aux Ecritures de servir deux maîtres à la fois, celui-ci lui demande de se débrouiller. Il le faut bien, puisque les troupes réglées sont détachées de l'armée de Choiseul, alors que les milices et l'arrière-ban de la noblesse dépendent du gouverneur.

La logistique de la place repose sur la marine que Vauban commande, de manière exceptionnelle. Les marins admirent ce Bourguignon qui fortifie leurs ports en écoutant leur avis. Monsieur de Vauban, lui, apprécie beaucoup ces « messieurs de la marine ». La coopération avec l'intendant Desclouzeaux et les chefs d'escadre fonctionne bien. D'ailleurs, comment refuser quoi que ce soit à un homme dont la compétence est universellement reconnue et qui correspond directement avec le roi ? Le 26 mai, une lettre du souverain datée du 22 annonce à Vauban l'apareillage de la flotte ennemie dont l'objectif avéré est Brest. Le lieutenant général multiplie les inspections, fait creuser des retranchements, place lui-même des batteries et met en place les troupes. Malheureusement, elles sont peu nombreuses et peu qualifiées, à commencer par les marins. Tour ville et le gros de la flotte sont en Méditerranée. Brest, vidé de la plupart de ses marins, se trouve démuné d'hommes d'autant plus précieux qu'ils peuvent servir aussi bien comme canonnier, matelot ou fusilier.



La Tour dorée protège la rade
Plan figurant la tour et la batterie de Camaret (ci-dessus) et vue de profil (en haut). Document daté du 24 janvier 1696 et signé par l'ingénieur Traverse.

A cause de la marée, l'ennemi doit conquérir la plage en moins d'une heure

Le débarquement s'annonce plus difficile que ce qu'en disaient les espions ! Les conclusions de l'état-major anglo-hollandais sont claires : il faut neutraliser cette tour et appuyer le débarquement. L'amiral Osborne se propose pour commander les huit navires de l'escadre d'appui, quatre anglais et quatre hollandais. Tout aussi valeureux, le lieutenant général Talmash, commandant les 12000 hommes de troupe, embarque avec la première vague. La marée sera haute à 14 heures, un petit coefficient, 50, qui offre une étale de trente bonnes minutes pour permettre le débarquement.

La nuit tombe et, dans chaque camp, la veillée d'armes commence, avec ses angoisses et ses espoirs. Chez les Français, ne sachant rien des plans ennemis, la tension nerveuse est à son maximum. Le matin du 18 juin 1694, leur expectative augmente. Un épais brouillard couvre la baie. La brume se lève brusquement vers midi. Mais le vent tombe. La mise en place de l'escadre d'appui commence à la rame. Le Monck, l'un des deux vaisseaux chargés de neutraliser la tour de Camaret, est vigoureusement pris à partie par des batteries restées silencieuses la veille.

Le 26 mai, une lettre du souverain datée du 22 annonce à Vauban l'appareillage de la flotte ennemie dont l'objectif avéré est Brest. Le lieutenant général multiplie les inspections, fait creuser des retranchements, place lui-même des batteries et met en place les troupes. Malheureusement, elles sont peu nombreuses et peu qualifiées, à commencer par les marins. Tour ville et le gros de la flotte sont en Méditerranée. Brest, vidé de la plupart de ses marins, se trouve démuné d'hommes d'autant plus précieux qu'ils peuvent servir aussi bien comme canonnier, matelot ou fusilier.

Heureusement, les compagnies franches de la marine - force militaire créée par une ordonnance de Louis XIV le 16 décembre 1690-, permettent à Vauban de compléter des équipes de pièces, garder le port, et constituer deux bataillons de 600 hommes chacun. Le gros de l'effectif est composé de miliciens, des régionaux, majoritairement des paysans. Vauban ne peut que déplorer la faible valeur de cette troupe, constituée de pauvres gens qui ne peuvent assurer leur subsistance, contrairement au règlement. Leur dénuement est tel que le lieutenant général obtient l'autorisation de les nourrir. L'état de l'arrière-ban de la noblesse est pire. Composée de gentilshommes pauvres, « c'est la plus mauvaise troupe du royaume, la plus méchante du monde », écrit Vauban, qui attend l'arrivée des troupes régulières.

En attendant, la décision est prise de protéger les vaisseaux d'un éventuel bombardement en les immergeant en partie dans la Penfeld, le fleuve côtier qui débouche en rade de Brest. Les magasins du port sont vidés.

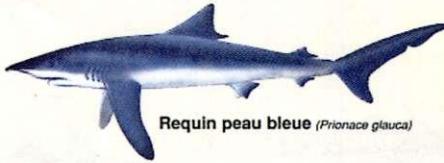
A la veille de la bataille, toutes les batteries sont servies. La côte nord est défendue par un régiment d'infanterie, un régiment de cavalerie un bataillon suisse du régiment de Salis, un bataillon de compagnies franches à 600 hommes ; 1500 à 1700 miliciens complètent le dispositif. La côte sud est défendue par le second bataillon de compagnies franches de 600 hommes, posté à Quélern ; le régiment du Plessis-ca-valerie, dont les 450 hommes sont cantonnés, faute de fourrage, loin de Camaret, à Châteaulin ; 1700 à 1800 miliciens répartis dans les retranchements bordant les plages de la presqu'île de Crozon. L'imposante flotte ennemie, 29 vaisseaux, 13 frégates, 60 navires de charge et brûlots, est repérée lors de son trajet au large des côtes du nord de la Bretagne. ... L'alerte est donnée de paroisse en paroisse par des feux et des sonneries de cloches. Le 16 juin au soir, le canon d'Ouessant et un petit bâtiment signalent l'arrivée de l'ennemi qui mouille le 17 entre Bertheaume et le Toulanguet. Le soir du 17, le contre-amiral sir Peregrine Osborne - qui a laissé un récit de la bataille -, inspecte la baie de Camaret à bord de son canot. ; Il se fait canonner par les neuf pièces positionnées sur la tour dorée, lesquelles sont protégées par des gabions.

RESPECTONS LES TAILLES

www.fnppsf.fr - www.ffpm.org



Requin taupe bleu mako (*Isurus paucus*)



Requin peau bleue (*Prionace glauca*)



Requin taupe commun (*Lamna nasus*)



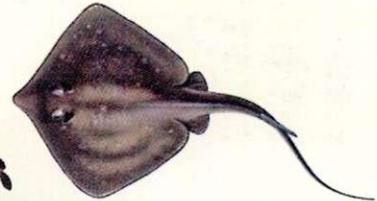
Requin renard (*Alopias vulpinus*)



Raie torpille (*Torpedo marmorata*)



Raie bouclée (*Raja clavata*)



Raie pastenague (*Dasyatis pastinaca*)



Araignée (*Maja squinado*) 12 cm



Tourteau (*Cancer pagurus*) 13/14 cm



Homard (*Homarus gammarus*) 8,7 cm



Crevette bouquet (*Palaemon serratus*) 3 cm



Etrille (*Necora puber*) 5 cm



Pouce-pied (*Pollicipes cornucopia*)



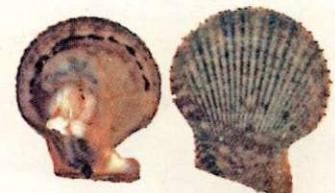
Huitre creuse (*Crassostrea gigas*) 30 grs



Huitre plate (*Ostrea edulis*) 5 cm



Ormeau (*Haliotis tuberculata*) 8/9 cm



Pétoncle noir (*Chlamys varia*) 3,5 cm



Moule (*Mytilus edulis*) 4 cm



Bulot (*Buccinum undatum*) 4,5 cm



Bigorneau (*Littorina littorea*)



St Jacques Atlantique (*Pecten maximus*) 10/11 cm



Coque (*Cerastoderma edule*) 3 cm



Palourde d'Europe (*Ruditapes decussatus*) 4 cm



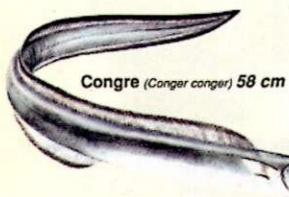
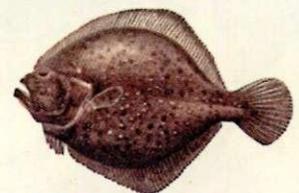
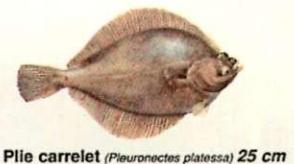
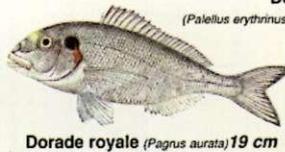
Amande de mer (*Glycymeris glycymeris*)



Praire (*Venus verrucosa*) 4 cm

Attention, certaines réglementations locales peuvent être différentes, se renseigner auprès des AFFAIRES MARITIMES du Quartier maritime concerné.
Cette planche est valable pour le littoral Atlantique, la Manche et la Mer du Nord.

RESPECTONS LES TAILLES



Attention, certaines réglementations locales peuvent être différentes, se renseigner auprès des AFFAIRES MARITIMES du Quartier maritime concerné.
Cette planche est valable pour le littoral Atlantique, la Manche et la Mer du Nord.

Un boulet prend le pont en enfilade et fait beaucoup de dégâts. Par le plus grand des hasards, une bombe de mortier atteint durement le vaisseau. Puis un vent de nord-ouest se lève, facilitant la mise en place des autres bâtiments. Ces navires doivent « s'emboîser », c'est-à-dire se placer dans la position de tir voulue, et s'y maintenir en mouillant une ancre à l'avant et une à l'arrière. Pendant cette manoeuvre, ils ne peuvent riposter au feu des assiégés. Les cavaliers du régiment du Plessis escadronnent sur les hauteurs. Voyant l'ardeur de ses hommes faiblir, l'amiral Osborne dirige lui-même la mise en place des sept bâtiments qui lui restent, le huitième refusant de se joindre à la bataille. La manoeuvre se termine vers treize heures. Pendant ce temps, une quarantaine de grandes chaloupes s'approche de la plage, en longeant la côte. Cette flottille est accompagnée par de petits bâtiments à voile transportant la seconde vague, appuyant les chaloupes par des tirs de mousqueterie. Aux abords de la plage, les embarcations de tête sont prises à partie par une batterie qui tire à mitraille et prend ensuite les assaillants en enfilade pendant la majeure partie de l'engagement. Le désordre augmente chez l'ennemi, qui saute courageusement à l'eau.

Les feux de pelotons fauchent les troupes de grenadiers avec régularité. Monsieur de Vauban a fait creuser des tranchées profondes. « La sueur évite le sang », a-t-il coutume de dire. Le commandant de Saint-Pierre, major de la marine, aide de camp de Vauban, témoin de la bataille, écrit que les Français sont « retranchés jusqu'aux dents », une cible très difficile à atteindre. En revanche, la batterie placée sur le flanc gauche des Anglais poursuit ses tirs meurtriers.

Le lieutenant général Talmash essaye de regrouper les forces derrière une pointe fermant la droite de la plage, la pointe Sainte-Barbe - rebaptisée La Mort-aux-Anglais. Cette pointe les protège un temps de cette maudite batterie. Mais le répit est de courte durée. Talmash est mortellement blessé à la cuisse. Les troupes qui continuent à débarquer repartent à l'assaut. Les deux cents hommes des compagnies franches et les cent miliciens du régiment de la Rochecourbon tiennent bon. Les grenadiers anglais sont cloués sur la plage, recouverte de morts. La situation est intenable, il faut se résoudre à rembarquer. Il doit être entre 14h45 et 15 heures. La mer a commencé à descendre et les lourdes chaloupes sont au sec ! Profitant du désordre chez les assaillants, les fusiliers font une sortie. L'ennemi se rend. Les miliciens se précipitent avec la ferme intention de se servir sur les troupes anglo-hollandaises.

Un escadron, le colonel du Plessis en tête, arrive à temps pour séparer les combattants. Les cavaliers escortent les 546 prisonniers. Sur le sable ocre, d'où le nom de Trez Rouz, gisent environ 500 tués et blessés. L'escadre d'appui doit maintenant s'éloigner de Camaret. Cette escadre de 150 canons a tiré sur la tour et les batteries terrestres pendant près de trois heures, sans aucune efficacité ou presque, la seule victime étant la chapelle de Rocamadour, à proximité de la tour, dont le clocher a été décapité. Les gréments et les ponts de la flotte ennemie sont ravagés. Quatre cents marins sont morts, et probablement autant de soldats. Un seul bâtiment repart par ses propres moyens. Les autres sont remorqués sous le feu des Français par les quelques canots rescapés. La frégate hollandaise Wesep, canardée par les miliciens, s'échoue dans l'anse du sillon.

Défaits, les Anglo-Hollandais prennent le chemin du retour. Les troupes françaises sont mises au repos et les miliciens renvoyés chez eux, après s'être équipés, pour certains, sur le dos des vaincus. Vauban écrit à Barbezieux, ministre de la Guerre, le 21 juin : « Nos milices [...] se sont fort accommodées de leurs armes et de leurs habits : on ne voit plus que bonnets de grenadiers parmi nos troupes, [...] où les noms de colonels et leurs armes sont en broderies. Il y a tel paysan qui était à demi-nu qui a présentement des plumes sur la tête, avec des habits rouges galonnés ; c'est la plus plaisante figure du monde à voir. » Les jours suivants, la mer rend de nombreux cadavres, quatre-vingts la même journée, précise Vauban. Il n'existe aucune trace des sépultures. Par prudence, M. de Vauban poursuit les travaux de fortification et reste sur place jusqu'à l'automne, puis revient pour plusieurs mois au printemps suivant, doté du même double commandement. La tentative de débarquement du 18 juin 1694 sera la dernière. Cependant, les fortifications seront maintenues jusqu'à la guerre de 1914.



Rembarquement immédiat !

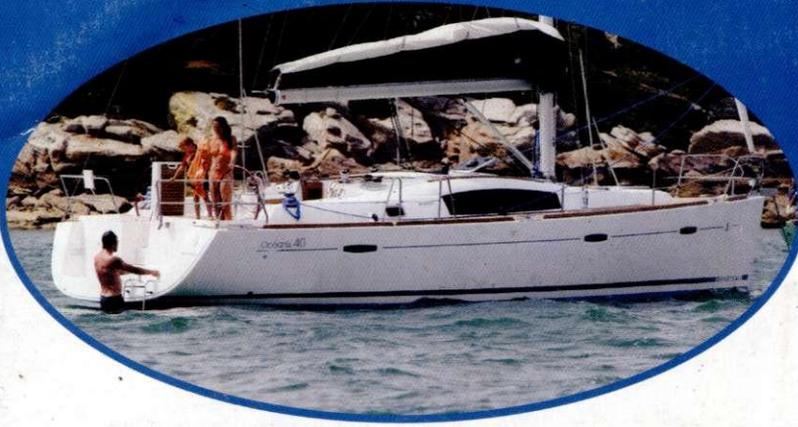
Ce vitrail de l'église de Camaret décrit le désordre qui règne lorsque les Anglo-Hollandais vaincus tentent d'échapper au pillage des miliciens.

Guerre de la ligue d'Augsbourg

Appelée aussi guerre de Neuf Ans (1688-1697), elle oppose la France alliée au Danemark et à l'Empire ottoman à la coalition formée par les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Espagne, la Suède, la Savoie et l'empereur d'Allemagne. Au coeur de ce conflit: l'Espagne, dont les Bourbons et les Habsbourg s'arrachent le contrôle.

Gabion

Cylindre constitué d'un assemblage de pieux et de branchages tressés destiné à être rempli de terre pour servir de protection.



BÉNÉTEAU

Service plaisance Yves Le Couteur

depuis 38 ans à votre service

Vente neuf et occasion - Financement SGB



**Profitez des meilleurs conditions d'achat
en commandant votre nouveau Bénéteau
avant le 31 août 2007.**

découvrez les nouvelles gammes
First - Océanis - Cyclade - Antares - Flyer

Location Juillet et Août à Morgat

Flyer 500 - Flyer 550 - First 21,7

Votre concessionnaire Bénéteau de Douarnenez à Morlaix

Port du Moulin Blanc - 29200 BREST

Tél. : 02 98 02 60 07

email : serviceplaisance@wanadoo.fr